Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

CHSCT DU 2 OCTOBRE 2009

Nous vous informons !

Vendredi 2 octobre, les organisations syndicales CFDT, CGT et SUD étaient reçues dans le cadre d'un CHSCT dont le sujet principal était la validation des nouveaux horaires sur le STM Boétie. Outre le fait que ces horaires ne répondaient pas spécialement aux attentes des collègues du STM, la CFDT a une nouvelle fois fait remonter auprès de la direction locale qu'elle était contre ces horaires atypiques et a insisté sur le fait qu'il est totalement anormal que l'heure travaillée de 6h à 7h ne soit pas considérée comme une heure de nuit et payée en tant que telle alors que les agents ont effectué toute leur vacation en nuit et que la dernière heure travaillée est la plus pénible et la plus fatigante !
Soumise à un vote informel, les horaires proposés par la direction n'ont été validés par aucune des trois organisations syndicales (5 voix contre et 3 pour côté direction) : ils seront donc, malgré tout, mis en place prochainement.

■ Sur la question des transports:

Un point a également été fait sur le remboursement des frais de transport aux agents qui utilisent leur véhicule personnel. A l'heure actuelle 507 personnes ont déposé une demande de remboursement : 277 viennent en transport en commun et ont donc un justificatif et 230 viennent avec un véhicule personnel et sont donc sans justificatif.
Là encore la CFDT a montré son désaccord. En effet si un effort a été fait pour que le personnel de nuit puisse bénéficier du remboursement des frais sans justificatif (horaires de travail compris entre 21h et 6h) environ 300 collègues de jour restent sur le carreau !
La PIC n'est pas montée sur roulettes et ne se rapproche pas du domicile des collègues qui travaillent en jour, et comme nous l'avons rappelé personne n'a demandé à ce que les PIC soient construites au milieu des champs de patates ! De plus ce n'est pas le projet du grand Paris (du petit Nicolas !) qui va améliorer les choses puisque celui-ci ne permettra pas une desserte permanente de la ZAC des Tulipes avant l'horizon 2017-2030 !
Pour palier en partie à ce manque, rappelons que la CFDT et la CGT ont enfin obtenu à force de négociation et également grâce à votre mobilisation, la mise en place d'une nouvelle navette de bus du RER B vers la PIC. Certes elle ne dessert pas (pas encore?) toutes les tranches horaires de travail, mais les principales brigades sont couvertes, elle est gratuite et réservée aux agents de la PIC, et de plus elle est directe depuis le RER.
Pour solutionner une partie du problème de déremboursement des agents de la journée, la direction locale a également mis en place des horaires décalés sur la brigade 6h-13h. Tous les agents de cette brigade qui le souhaitent peuvent désormais effectuer leur vacation de 5h30 à 12h30, ils rentrent ainsi sur des horaires de nuit et peuvent bénéficier du remboursement des frais de transport et d'une demie heure journalière (de 5h30 à 6h) payée en heure de nuit. A l'heure actuelle 28 personnes se sont portées volontaires pour ces horaires (sachant que cette liste n'est ni figée ni limitée en nombre).
Les agents de la mixte qui effectuent leur vacation du samedi en 6h-13h peuvent également bénéficier de cette mesure. D'autre part si cette mesure (qui rappelons le n'est pas pérenne puisqu'elle s'arrête officiellement en juin 2010) n'est pas reconduite, promesse nous a été faite que les agents pourront retrouver leurs anciens horaires.

■ Visites médicales:

Un point rapide à également été fait sur ce sujet, le Dr Dupont-Monod qui remplace le Dr Meunier n'effectuera pas contrairement à ce dernier des consultations en nuit. Les agents de ces brigades seront donc convoqués en fin d'après midi et seront compensés de 3h de RC. Néanmoins, pour ceux qui le souhaiteraient, il leur serait éventuellement possible d'effectuer ce jour-là leur vacation en horaire 17h-minuit (sans que les heures de nuit n'en pâtissent bien évidemment !). A vous donc d'en faire la demande lors de la remise de votre convocation, sachant qu'il n'est pas question bien sûr que celle-ci tombe sur un jour de repos ! Si tel était le cas faites-le nous remonter !

■ Quelques infos en bref...

- Le transfert du manu 17 vers le STM Louvres interviendra le 18 octobre.
- La bascule du projet UGRH (incluant une réduction du nombre de personnes aux B.O) avec le transfert rue d'Aboukir se fera le 13 novembre.

Enfin nous aurons l'occasion également lors de nos HMI de vous reparler de la mise en place de T.A.E (sur TPF et TOP) qui ne va pas être sans conséquences sur nos conditions de travail, et de la réduction des vacations pour les jours de fêtes de fin d'année. Nous vous invitons donc à venir nombreux échanger sur ces différents sujets.

Avec vous, pour vous : la CFDT !